



DOSSIER DE CANDIDATURE
Formation initiale d'arbitre
Samedi 12, 19 et 26 janvier 2019
Dimanche 27 janvier matin
(District de Lyon et du Rhône)

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 690 939 769
Siret : 779825702000252 Code NAF : 9319Z

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON

Si oui, type de licence : Dirigeant Joueur Educateur

Téléphone :

E-mail :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

2. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club. Si oui, moyen de paiement du club :
 - Chèque
 - Prélèvement sur le compte club

3. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, lequel :

Vos disponibilités pour arbitrer :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							

4. DROIT A L'IMAGE

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

.....

.....

Autorise/n'autorise pas (**Rayer la mention inutile**) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.



Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL + DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.

De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*razer la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait ma fille, mon fils, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

6. PIECES JUSTIFICATIVES

- Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat
- 1 photo d'identité
- La preuve de la détention d'une **licence joueur** pour la saison en cours, à travers :
 - o La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF »
 - o La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs
- OU**
 - o **Certificat médical** de non contre-indication à l'arbitrage du football + Attestation de responsabilité civile
- Pour les candidats masculins :
 - o Pour les frais pédagogiques : chèque de 40€ au nom de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football de Football sauf si un prélèvement sur le compte club est prévu + compléter deux bons de formations.
 - o Pour les frais d'intendance (restauration) et autres : chèque de 60€ au nom du District de Lyon et du Rhône de Football sauf si un prélèvement sur le compte club est prévu.
- Pour les candidates féminines : compléter 6 bons de formation.

7. SIGNATURE

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Signature et cachet du club si la formation est prise en charge par le club

Dossier à retourner avec les PIECES JUSTIFICATIVES avant le 4 janvier 2019 à l'IR2F Auvergne-Rhône-Alpes de Football – Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football – 350B avenue Jean Jaurès 69007 LYON